

 <https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/eure-ce-que-l-on-sait-de-la-mort-d-une-petite-fille-d...>

 franceinfo avec AFP

 4 min read

## Eure : ce que l'on sait de la mort d'une petite fille de 3 ans, retrouvée "couverte de bleus" à Conches-en-Ouc

La mère et le beau-père de la fillette ont été mis en examen pour meurtre. L'enfant était "manifestement victime de violences fréquentes", selon le procureur. La directrice de l'école maternelle où elle était scolarisée a été suspendue par le rectorat.

Une petite fille de 3 ans est morte dans la nuit de samedi à dimanche, après avoir été découverte en arrêt cardio-respiratoire au domicile familial à Conches-en-Ouche (Eure), a appris franceinfo mardi 26 septembre, auprès du procureur de la République d'Évreux (Eure), Rémi Coutin, confirmant une information de *Paris-Normandie*. La mère et le beau-père de l'enfant ont été mis en examen et placés en détention provisoire. Ils sont soupçonnés d'avoir battu à mort la fillette, retrouvée "*couverte de bleus*" selon le procureur. Franceinfo vous résume ce que l'on sait du drame.

### Des violences "répétées"

Ce sont la mère et le beau-père de la victime qui ont appelé les pompiers, dans la nuit de samedi à dimanche, signalant que celle-ci se trouvait en arrêt cardio-respiratoire. A leur arrivée, ils ont retrouvé la fillette "*couverte de bleus*", rapporte le procureur. Elle a été transportée au CHU de Rouen (Seine-Maritime), où elle est morte dans la nuit.

*"Il ressort des auditions du couple que la fillette était manifestement victime de violences fréquentes, répétées au moins depuis plusieurs mois, de la part des deux parents", a déclaré le procureur, Rémi Coutin, à l'AFP.*

"C'est un drame absolument terrifiant et indicible", a réagi auprès de [France Bleu Normandie](#) Jérôme Pasco, le maire de Conches-en-Ouche, une commune de 5 000 habitants. Il a décrit à [France 3 Normandie](#) une famille isolée, inconnue des services sociaux. Des voisins du couple affirment avoir régulièrement entendu des disputes au sein du foyer.

## La directrice de son école suspendue

La petite fille, scolarisée en moyenne section de maternelle, *"aurait été absente de l'école toute la semaine précédant les faits"*, a relevé le procureur, soulignant que *"le juge d'instruction va s'interroger sur le fait que la situation de cette petite fille, victime de violences régulières, n'a pas été signalée"*.

” "Ni le parquet, ni la gendarmerie, ni les services de l'aide sociale à l'enfance n'avaient été informés."

*Rémi Coutin, procureur de la République d'Évreux*

à l'AFP

La directrice de l'école a été suspendue à titre conservatoire par le rectorat de l'académie de Normandie, a appris franceinfo mardi. L'institution a diligenté une enquête administrative *"afin de faire la lumière sur la chaîne de signalement des faits par les services de l'Éducation nationale"*. Une cellule d'écoute psychologique a été mise à la disposition des élèves et des adultes.

Le procureur a également pointé un *"autre élément potentiellement problématique"* : une tentative d'alerte à un numéro d'aide aux enfants en danger, le 119, restée sans réponse. *"Une amie du couple avait vu l'enfant quelques jours auparavant, elle s'en est inquiétée. Elle a voulu appeler le 119 pour signaler la situation"*, a détaillé Rémi Coutin à l'AFP. *"On lui a demandé de rappeler, car tous les opérateurs étaient occupés. Elle n'a pas eu le temps de le faire après."*

## Plusieurs enquêtes ouvertes

Une enquête judiciaire a été ouverte lundi pour "meurtre sur mineur de moins de 15 ans". Elle devra établir l'ampleur des violences subies par la fillette, et déterminer si son décès est dû aux coups reçus, précise France 3 Normandie. C'est dans le cadre de cette procédure que la mère et le beau-père de l'enfant ont été placés en garde à vue, puis mis en examen et placés en détention provisoire.

De son côté, la municipalité de Conches-en-Ouche a également ouvert une enquête administrative pour comprendre les circonstances du drame. Le frère aîné de la victime, âgé de 6 ans, a été confié aux services de l'aide sociale à l'enfance. Présent le soir des faits, il a également subi des violences.

La mère, âgée de 27 ans, avait été condamnée en 2020 à une amende pour consommation de stupéfiants. Le beau-père, âgé de 29 ans, a été condamné à cinq reprises entre 2015 et 2019 pour des infractions routières, ainsi que pour "rébellion" et "dégradation grave". Tous deux sont sans emploi, selon le parquet d'Evreux. *"On est dans un drame de l'isolement, du mal-logement, de l'addiction"*, relate le maire de Conches-en-Ouche à France Bleu. *"Ils vivaient dans le dénuement le plus total"*.

Generated with Reader Mode